

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/09/2021**

La réunion du Conseil Municipal du 6 septembre s'est déroulée sous la présidence de M. BRESSELLE Pierre, Maire de Lantriac.

Présents tous les membres saufs : Mme Eliane, procuration à M. Pierre BRESSELLE et M. Laurent REYMOND, procuration à Mme Laurence DESSALCES

Madame François ESPENEL a été élue Secrétaire.

Le dernier compte rendu du 21 juin 2021 est porté à la connaissance du Conseil Municipal et ne donne lieu à aucun commentaire. L'ordre du jour est alors abordé.

### **DROITS DE PREEMPTION**

- Immeuble AN n° 242 et 243
- Immeuble AN n° 147
- Immeuble AN n° 5 et 10

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de renoncer à son droit de préemption sur ces biens.

- Immeuble AO, n° 5 et 6

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité, décide de renoncer à son droit de préemption.

### **DELIBERATION MODIFICATIVE**

Régularisation d'écritures en fonctionnement :

. Diminution de crédits dépenses compte 6574 subventions de fonctionnement aux associations et autres	-2 100€
. Augmentation de crédits dépenses compte 65888 autres	+2 100€

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la délibération modificative.

### **JOBS D'ETE**

Monsieur le Maire rappelle que cet été, 14 jeunes de la commune ont participé aux jobs citoyens. Afin de récompenser leur investissement, il a été décidé de leur offrir un bon d'achat de 150€ à Intersport. Pour mandater la dépense, il convient d'inscrire au chapitre 65, compte 65888 du budget communal. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision.

### **LANTRI'ACTION**

Monsieur le Maire rappelle la décision prise de soutenir la réalisation de projets et d'initiative de jeunes lantriacois à travers le dispositif Lantri'action.

. Soutien matériel pour les 16-25 ans et financier sous forme d'une subvention pour les les 16-25 ans.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la mise en place du dispositif. Le financement sera budgété au compte 6574 pour les 16-25 ans.

### **CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'intérêt d'un contrat d'apprentissage tant pour les services que pour le jeune accueilli. Il propose au conseil municipal, après avis du Comité Technique Paritaire, de signer un contrat d'apprentissage dans le cadre d'une formation espaces verts, pépiniériste.

### **ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE LA GARE**

Monsieur le Maire expose la nécessité de prévoir des travaux sur l'éclairage public dans le cadre de l'aménagement d'un cheminement piétons. L'avant-projet réalisé en accord avec le syndicat départemental d'énergies s'élève à 30 505,43€ HT avec une participation de la commune de 55% soit 16 777,99€

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'approuver l'avant-projet ainsi que le financement par la commune de sa participation.

### **ENFOUISSEMENT HTA ROUTE DE LA GARE**

L'avant-projet concernant l'enfouissement et les modifications du réseau basse tension pour un montant de 30 789,30€ avec une participation communale de 15 394,65€ est approuvé, à l'unanimité par le conseil municipal qui confie les travaux au S.D.E.

### **CONSEILLERS DELEGUES**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 14/09/2020 concernant l'indemnisation des conseillers délégués.

Les missions portées par les conseillers actuels étant effectuées, il propose de nommer M. SAGUETON Stéphane et Mme DESSALCES Laurence sur de nouvelles missions à compter du 01/10/2021.

### **DIVERS :**

Monsieur FLOURY, adjoint à l'urbanisme informe le Conseil de la nécessité d'autoriser un droit de passage sur le domaine privé de la commune à la Cabouche afin de désenclaver une parcelle. Un plan a été établi, les travaux seront à la charge du demandeur.